

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00139**

**COOPERATION METROPOLITAINE : RESONANCES AUX GRANDS  
EVENEMENTS CULTURELS SUR LE TERRITOIRE DE  
SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 22 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 39

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 10 mai 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160125-D20160013910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160510

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016**

### **COOPERATION METROPOLITAINE : RESONANCES AUX GRANDS EVENEMENTS CULTURELS SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Dans le cadre du Pôle Métropolitain, une ambition commune a été définie afin de porter des actions concrètes dans les domaines de l'économie, de la culture, des transports et de l'aménagement, avec comme objectif la promotion du développement durable et le renforcement du rayonnement de l'attractivité du territoire métropolitain.

A ce titre, il a été décidé de mettre en place des actions visant à contribuer à l'appropriation par les habitants de cette coopération métropolitaine à travers des projets dans les domaines de la culture, du tourisme et des loisirs. Le volet culturel vise aussi à développer les liens entre les habitants du Pôle Métropolitain, afin de se forger une identité métropolitaine, un sentiment d'appartenance à une communauté en s'appuyant sur les grands événements, tels que :

- les Biennales d'art contemporain et de la danse, alternativement une année sur deux, pour Lyon Métropole ;
- la Biennale du cirque pour la CAPI ;
- la Biennale internationale design pour Saint-Etienne Métropole ;
- le jazz à Vienne.

Les résonances sont des manifestations organisées sur les territoires des agglomérations autres que sur celui qui porte la manifestation initiale. Cette action a pour but de faciliter le rayonnement sur l'ensemble du territoire du Pôle Métropolitain en accompagnant l'émergence de projets sur chacune des agglomérations. L'objectif est de mobiliser les forces vives locales autour des manifestations culturelles en lien avec l'évènement principal et qui permettent ainsi, d'accroître l'appropriation et l'identité du Pôle Métropolitain par la population.

Les quatre agglomérations impliquées dans ce dispositif ont fixé les grands principes qui doivent régir ces résonances :

- chaque agglomération a la possibilité de soutenir ou non une manifestation en résonance ;
- les manifestations proposées doivent être validées par la direction artistique porteuse de l'évènement principal ;
- la structure organisatrice de l'évènement s'engage à intégrer les événements en résonance dans sa communication ;
- chaque agglomération s'engage à relayer à moyens constants les grands événements culturels en mettant à disposition des espaces de visibilité.

Trois projets ont été identifiés pour intégrer le dispositif des résonances sur notre territoire :

## 1. Biennale des Arts du Cirque

Le Festival des 7 collines présentera deux spectacles « Fenêtres & Barons perchés » de Mathurin Bolze / Compagnie MPTA dans le cadre de la résonance. Les dates de représentation prévues sont le 30 juin et 1er juillet 2016, au Firmament à Firminy.

Le budget global de ce projet est de 14 000 €. Il est proposé d'attribuer une subvention de 8 000 €.

## 2. Jazz à Vienne

Le Rhino Jazz présentera une création du groupe « RhinOversize », qui se produira le 23 juin à 20h30 à l'OPSIS de Roche-la-Molière. Une formation musicale inédite, le quartet GraNd BizzarE, engagera une nouvelle création musicale originale et audacieuse en direction de 4 conservatoires de musique (Givors, Saint-Chamond, La Grand-Croix et Saint-Etienne).

Le budget global de ce projet est de 11 100 €. Il est proposé d'attribuer une subvention de 8 000 €.

## 3. Biennale de la Danse de Lyon

Stéla – DesArts//DesCinés, présentera une résonance Danse&cinéma qui se composera de projections/rencontres autour des créations programmées pendant la Biennale de la danse.

Le budget global de ce projet est de 12 000 €. Il est proposé d'attribuer une subvention de 7 500 €.

### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le versement de subvention à hauteur de 8 000 € pour le Festival des 7 collines ;**
- **approuve le versement de subvention à hauteur de 8 000 € pour le Rhino Jazz ;**
- **approuve le versement de subvention à hauteur de 7 500 € pour Stéla – DesArts//DesCinés ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions permettant le traitement satisfaisant de ce dossier.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD